



cout d'un acte par un huissier de justice

Par **ludolulu**, le **31/03/2009** à **21:28**

depuis quelques mois je paie la somme de 100 e a un huissier de justice pour une maison de crédit mais je ne vit pas beaucoup la dette diminuer étant donné de l'huissier me facture le cout de l'acte [des sommes exorbitantes] .A t'il le droit?

Par **ardendu56**, le **03/04/2009** à **20:17**

Ludolulu, bonsoir,
Dans ce forum http://www.fradin-huissier.com/rens_tarifs.php
cliquez sur "barèmes et tarifs," vous saurez tout.

Vous devriez contacter l'organisme à qui vous devez de l'argent et demander un échéancier.
Votre dette serait moindre.

Bonne soirée à vous.